

## MUNICIPALITE DE GIVRINS

### **PREAVIS MUNICIPAL No 43/2014**

**Point 8)** de l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil Communal, mercredi 11 juin 2014, relatif à la **reddition des comptes 2013.**

Responsable du dossier : Philippe Zuberbühler

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Voici en détail les explications que le Conseil municipal peut fournir sur les comptes et l'exercice de l'année 2013.

Le compte de fonctionnement s'établit de la manière suivante :

		Charges	Revenus
1	Administration générale	709'979.18	65'852.00
2	Finances	1'551'511.82	5'216'050.50
3	Domaines et Bâtiments	1'084'874.98	699'620.20
4	Travaux	919'971.43	238'728.20
5	Instruction publique et cultes	535'857.44	0.00
6	Police	278'810.65	26'396.50
7	Sécurité sociale	1'140'265.91	4'080.65
8	Services industriels	172'793.78	172'793.78
	<b>Total</b>	<b>6'394'065.19</b>	<b>6'423'521.83</b>
	<b>Excédent de revenus</b>		<b>29'456.64</b>

### **Explications et commentaires**

#### **1. Administration Générale**

---

**10**      **Autorités**

**100**     **Conseil communal**

Un dépassement de CHF 3'240.95 est enregistré par rapport au budget 2013. Il concerne le compte 100.310, débité de 48% des frais d'achat et du contrat de maintenance de la nouvelle photocopieuse en salle de Municipalité, accessible au bureau du Conseil.

## **101 Municipalité**

101.301 Des heures d'engagement supplémentaires ont été nécessaires afin d'assurer le suivi de la construction de la chaufferie et de la conduite à distance à la rue de la Gare.

De même, l'élaboration des documents de présentation et du matériel nécessaires à la votation communale du 3 mars 2013, concernant l'autorisation de vendre des droits de superficie, ont occasionné un surcroît de travail important.

## **11 Administration**

110.309 Les frais de formation professionnelle concernent le cours de cadre romand en administration communale suivi par Mme Anne-Marie Dick. L'entier des heures nécessaires à cette formation est pris sur son temps privé.

## **12 Service de l'économat**

120.311 Le dépassement est imputé au solde des frais d'achat et de contrat de maintenance de la nouvelle photocopieuse partagée avec le bureau du Conseil Communal. La machine étant neuve, il n'y a pas de frais d'entretien.

Un lecteur de cartes Postfinance et Visa a été acheté et installé à l'administration communale.

## **13 Service du Personnel, Assurances**

131.436 Sous cette rubrique, le total des chiffres correspond à quelques francs près au budget ; une participation au bénéfice de la Vaudoise Assurances de CHF 3'121.- a été encaissée.

## **14 Service des intérêts généraux**

140.310 Publications et parutions : le remplacement de notre boursière a nécessité la parution d'annonces de recherche d'emploi par deux fois dans les journaux, pour un montant de CHF 4'474.45.

140.318.1 Deux mandats supplémentaires ont été attribués à la société Pro Archives Conseils. L'un pour la saisie informatique des dossiers de constructions et l'autre pour la numérisation des archives sur la plateforme Ica Atom.

Les dossiers de la police des constructions ont requis l'engagement de notre avocat dans plusieurs procédures.

140.318.6 Assurances : ce poste n'existait pas, les assurances étaient comptabilisées dans le compte 140.318.

140.319 De nouvelles adhésions de la Commune à des associations expliquent la légère augmentation de ce poste.

140.352 Un éventuel déficit pour le Concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs Pompiers (FVSP) à Genolier avait été budgété. Le résultat de la manifestation s'est soldé par un bénéfice et la somme n'a pas été utilisée.

De plus le montant prévu pour le Schéma Directeur du Nyon – St- Cergue - Morez a été différé.

**15 Affaires culturelles, loisirs**

150.365 Le dépassement se justifie par quelques soutiens nouveaux ou ponctuels, tels que le hand-ball et le Concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs Pompiers à Genolier (achat de verres).

**16 Tourisme**

Ce poste s'équilibre ; les taxes perçues sont restituées au Conseil Régional et à Nyon Région Tourisme. L'éventuel surplus de recettes doit être affecté au fonds "Tourisme".

**18 Transports publics**

La vente des cartes journalières CFF est un service très apprécié.

Le montant de CHF 42'500.- budgété pour le projet de transport régional n'a pas été facturé par le Conseil Régional, les acomptes habituels ayant couvert les dépenses réalisées.

**19 Service informatique**

Cette année, la provision de CHF 5'000.- n'a pas été effectuée, le fonds de réserve s'élevant à CHF 22'500.- paraissant suffisant.

Le logiciel anti-virus a été optimisé pour un montant de CHF 2'523.95 et un module salaire a été ajouté au programme de comptabilité pour un montant de CHF 2'332.80.

**2. Finances**

---

**20 Comptabilité**

Les chiffres sous cette rubrique sont inférieurs en charge de CHF 6'029.15 avec le budget.

**21 Impôts**

210.318 Honoraires de perceptions : ce montant est facturé par l'Administration cantonale des impôts (ACI) sur la base d'un pourcentage sur les impôts encaissés, il augmente de CHF 5'056.59 par rapport au budget, en fonction du compte 210.400.

210.319 Imputation forfaitaire sur modifications de taxations antérieures.  
Ce montant imprévisible de CHF 30'072.77 de charges n'est pas budgété.

210.330 Les abandons de soldes ou corrections d'arriérés effectués par l'ACI, sont supérieurs au budget de CHF 4'803.93.

210.400xx Les revenus des impôts (toutes catégories confondues) présentent une augmentation importante : CHF 5'145'510.43 cette année contre CHF 4'798'680.44 en 2012. Cette variation est principalement due aux taxations des années antérieures bouclées en 2013 et à des contribuables en retard dans le retour de leur déclaration.

**22 Service financier**

220.352 Un solde de la péréquation 2012 a été payé : CHF 49'979.- duquel la couche population budgétée au compte 220.452 a été imputée.

220.424 Les gains comptables des placements du patrimoine financier s'élèvent à CHF 30'112.50, montant non budgété, correspondant à la vente d'un terrain en France.

**220 Intérêts sur dettes à court et à long terme.**

Les intérêts débiteurs sont inférieurs au budget de CHF 18'125.59, les taux d'intérêt pratiqués étant très bas.

**23 Amortissement réserve**

230.330 Nous avons amorti du patrimoine financier pour CHF 55'000.-.

230.380 CHF 300'000.- ont été attribués au fonds de réserve "travaux routes" et le même montant au fonds de réserve "bâtiments".

**3. Domaines et Bâtiments**

---

**31 Terrains**

Rien de particulier à signaler.

**320 Forêts**

320.352 La participation versée au groupement forestier La Colline pour la commune se monte à CHF 97'324.04.

**321 Pâturages**

Le budget consacré à l'entretien des chalets est respecté.

**35 Bâtiments communaux**

350.332 Nous avons comptabilisé des amortissements supplémentaires afin de faire disparaître du bilan les soldes des investissements suivants : "ancien collègue", CHF 48'160.-, "entrée grande salle", CHF 127'800.- et "appartements de l'immeuble communal", CHF 89'440.30.

358.314 La peinture des façades en bois de l'église a été entièrement refaite, CHF 18'053.10, et un nouvel éclairage a été installé répondant ainsi à la demande de notre pasteur et correspondant aux normes d'économie actuelles.

#### **4. Travaux**

---

##### **41 Service Technique Intercommunal**

Les montants sous ces rubriques sont dépendants des demandes de permis de construire, donc difficilement prévisibles. Ils sont refacturés aux propriétaires lors de la délivrance du permis de construire.

##### **43 Routes**

430.331 Le résultat de ce dicastère correspond parfaitement au budget.

##### **44 Parcs, promenades, cimetière**

440.352 La participation de la commune au centre funéraire a été déplacée dans le chapitre 6, poste 64.

##### **45 Ordures ménagères et déchetterie**

Le résultat marque un revenu supérieur à l'année 2012 d'environ CHF 3'650.-.

##### **46 Réseaux d'égout, d'épuration**

460.314 Ce compte est inférieur au budget, les travaux d'entretien ont été moins importants que prévu et toutes les installations de ce chapitre sont amorties.

460.381 Ce compte doit s'équilibrer ; une attribution de CHF 47'879,97 a été comptabilisée sur le fonds affecté épuration des eaux 9280.2.

#### **5. Instruction publique et cultes**

---

##### **51 Enseignement primaire**

Le nombre d'élèves en primaire est moins élevé que prévu.

##### **52 Enseignement secondaire**

520.352 Comme pour le primaire, le nombre d'élèves est moins élevé que prévu.

##### **53 Enseignement spécialisé**

530.351 Ce montant est parfois budgété avec la facture sociale, cette année une facture séparée a été établie d'un montant de CHF 4'231.18.

## **6. Police**

---

### **60 Administration**

600.351.2 Un supplément de CHF 3'585.- a été payé pour la réforme policière de l'année 2012.

### **62 Contrôle des habitants**

620.318 Les chiffres sous cette rubrique dépendent du nombre de prestations fournies à nos habitants.

620.431 Ce chiffre représente les émoluments perçus pour les prestations du contrôle des habitants.

### **65 Défense contre l'incendie**

650.352 Les coûts pour le SDIS intercommunal sont en augmentation par rapport au budget et aux charges de l'année 2012.

### **66 Protection civile**

Ce compte doit s'équilibrer.

## **7 Sécurité sociale**

---

### **71 Service social**

710.352 Une participation au financement de l'Espace Prévention La Côte (dispositif régional de promotion de la santé et de la prévention) à raison de CHF 2.50 par habitant n'avait pas été budgétée.

710.365.1 L'accueil de jour des petits enfants a pratiquement doublé.

710.452.1 Un remboursement de CHF 4'080.65 de l'ARAS sur les acomptes payés a été encaissé.

### **72 Prévoyance sociale cantonale**

720.351.1 Un montant de CHF 85'154.- nous a été facturé lors du décompte final pour l'année 2012.

## **8 Services Industriels**

---

### **81 Service des Eaux**

Ce compte doit s'équilibrer.

810.314 L'entretien du réseau de l'eau sous pression a été plus important que prévu mais les taxes de raccordement perçues compensent cette différence.

- 810.331 Ce poste comprend tous les amortissements obligatoires de nos ouvrages existants. Il dépasse de CHF 8'895.- le budget.
- 810.352 Le recaptage a permis une diminution d'environ CHF 21'000.- sur la consommation d'eau payée à la SAPAN.
- 810.481 Afin d'équilibrer le compte 81 Service des eaux, un prélèvement financier de CHF 35'988.98 a été effectué au compte Fonds de réserve eau sous pression 9280.1.

### Conclusions

A l'examen du bouclage des comptes de l'année 2013, nous constatons un excédent de revenus de CHF 29'456.64, tout en augmentant les fonds de réserve et en effectuant des amortissements supplémentaires; toutefois, il faut tenir compte de l'influence des revenus des impôts plus importants que prévus sur le montant final des factures de l'Etat de Vaud, pour lesquelles aucune réserve n'a été faite.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### **Le Conseil Communal de Givrins :**

vu le préavis No 43/2014 relatif à la reddition des comptes 2013,

ouï le rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

### **décide**


1. d'approuver les comptes et le bilan tels que présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité ainsi qu'à la Boursière pour les comptes et la gestion de l'année écoulée.


Ainsi délibéré en séance de Municipalité le mardi 13 mai 2014 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.


### **AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

Le Syndic

La Secrétaire

  
Philippe Zuberbühler

  
DE GIVRINS

  
Anne-Marie Dick

Annexes : Bilan - Comptes 2013  
Rapport de gestion 2013/Municipalité  
Rapport de gestion 2013/La Colline  
Rapport SDIS GGT 2013